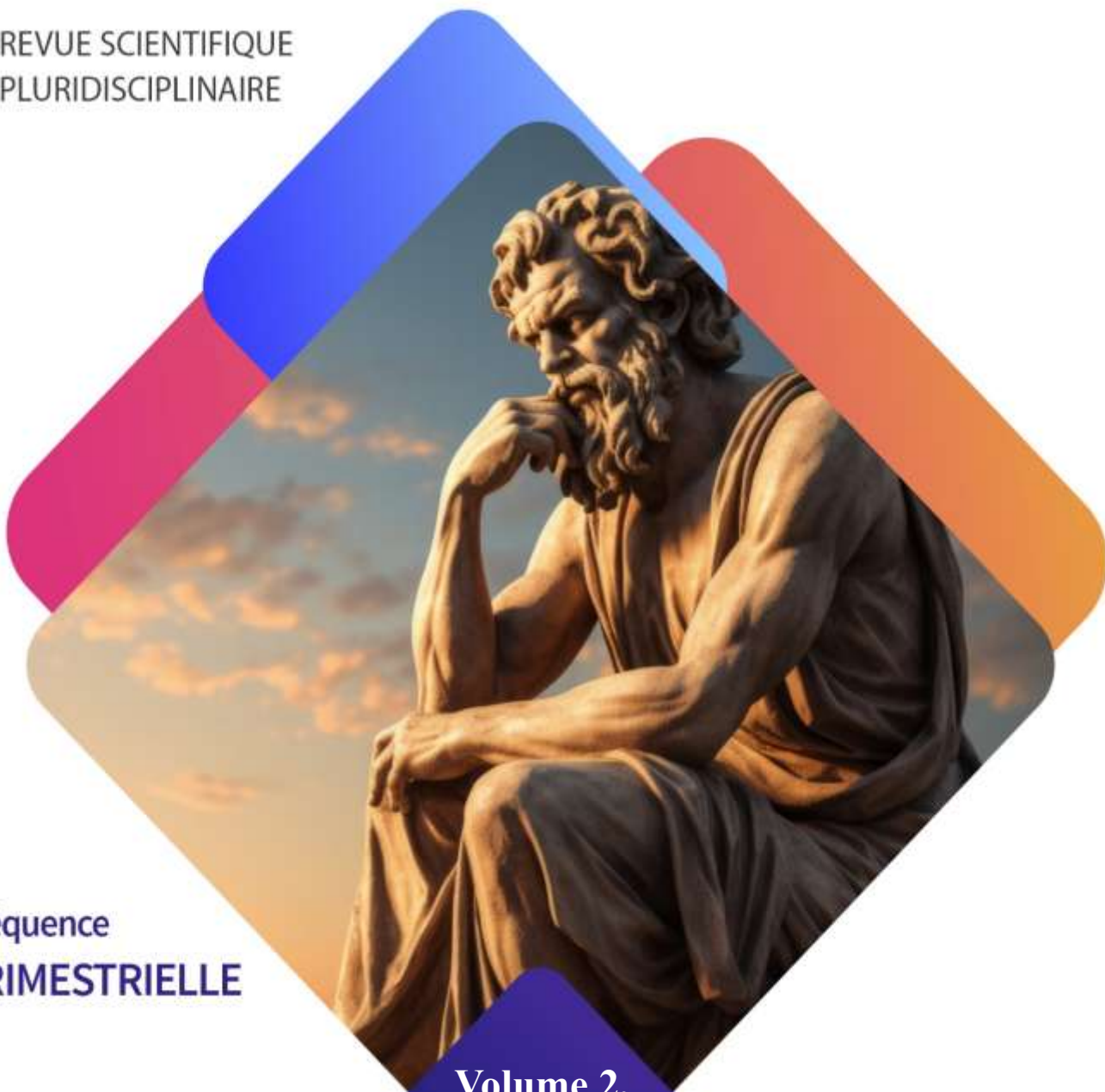


Journal International des Sachants

REVUE SCIENTIFIQUE
PLURIDISCIPLINAIRE



Journal International
des Sachants



Fréquence
TRIMESTRIELLE

ISSN-P : 3079-3009

ISSN-L : 3079-3017

www.revuejds.net

info@revuejds.net

**Volume 2,
Numéro 2,
Mai 2026**





**Journal International
des Sachants**



Revue scientifique pluridisciplinaire

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Site web: <https://revuejds.net/>

Email : revuejds@gmail.com

Publié en Open Access



Abidjan, République de Côte d'Ivoire

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

INDEXATIONS ET REFERENCEMENTS INTERNATIONAUX

Pour toutes informations sur les indexations et référencements internationaux du **Journal International des Sachants (JDS)**, consultez les bases de données ci-dessous :



<https://sjifactor.com/passport.php?id=24370>



<https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/3079-3009>



<https://ascidatabase.com/masterjournalist.php?v=3079-3009>



<https://ipindexing.com/journal-details/Journal-International-des-Sachants-/2526>



<https://www.entrevues.org/revues/journal-international-des-sachants/>

Impact factor : SJIF 2026 : 5.329

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

REVUE ELECTRONIQUE

Journal International des Sachants (JDS)

Revue Scientifique pluridisciplinaire

ISSN-P: 3079-3009 (Print ou imprimé)

ISSN-L: 3079-3017 (Online ou en Ligne)

Equipe Editoriale

Directeur de publication : Les Éditions Croco

Rédacteur en chef : SANOGO Tiantio Epouse BAMBA, INSAAC, Côte d'Ivoire

Chargé de diffusion et de marketing : ETTIEN N'Doua Etienne, UFHB, Côte d'Ivoire

Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen, UAO, Côte d'Ivoire

Comité Scientifique

ADOUBI Thierry Hugues, Maître conférences, Université Alassane Ouattara ;

ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;

ASSEKA Tchoman François, Maître de conférences, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara ;

BA Idrissa, Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop ;

BAKAYOKO Mamadou, Maître de Conférence, Université Alassane Ouattara ;

BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara ;

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;

FAYE Valy, Maître de Conférences, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;

KAMARA Adama, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;

KAZON Diescieu Aubin Sylvère, Maître de Conférence, Université Félix Houphouët-Boigny ;

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro ;

N'DAH Didier, professeur titulaire, Université d'Abomey-Calavi ;

OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara ;

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de Conférences, Université Cheikh Anta Diop ;

SILUE Oumar, Maître conférences, Université Alassane Ouattara ;

TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Comité de lecture

AYENON Séka Fernand, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 KANGA Kouakou Hermann Michel, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 KAZON Diescieu Aubin Sylvère, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 MAMADOU Bamba, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 MEITÉ Ben Soualiou, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 OZOUKOU Koudou François, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 SIDIBÉ Moussa, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;
 SILUE N'tchabétien Oumar, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 TRAORE Amadou, Maître de Conférences, Université de Ségou

Comité de rédaction

AHOUE Jean-Jacques, Assistant, Université de San-Pedro ;
 ASSEKA Tchoman François Maître de conférences, Institut National Supérieur des Arts et de
 l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 BALDÉ Yoro Mamadou, Maître-Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;
 BAMBA Fatoumata, Maître Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
 BROU N'Goran Alphonse, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 COULIBALY Wayarga, Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 COULIBALY Yallamoussa, Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 DAO Salifou, Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle
 (INSAAC) ;
 DJE Yao Lopez, Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 DJIGUE Sidjé Edwige Françoise, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara ;
 DJOKOURI Innocent, Maître-Assistante, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
 GBOLA serge Arnaud, Maître Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action
 Culturelle (INSAAC) ;
 EHILE Kadja Olivier Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action
 Culturelle (INSAAC) ;
 GUEYE Yoro Emmanuel, Maitre-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action
 Culturelle (INSAAC) ;

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

KAZIO Djidjé Jean-Jacques, Assistant, Université de Bondoukou ;
KONE Kiyali, Maître Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
KONE Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
KONE Tchima Rolland, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
KONE Tiégbè Gaston, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
KOUAME Affoua Eugénie, Assistante, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny ;
LOBA Léon Fabrice, Attaché de Recherche, Institut d'Histoire d'Art et d'Archéologie Africain (IHAAA) ;
MOULARET Renaud-Guy Ahioua, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
N'DAYE El Hadj Amadou Ba, Maître-Assistant, FASTEFA, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;
SANOGO Tiantio épouse BAMBANA, Maitre-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
SYLLA Makémissa, Assistante, Université Alassane Ouattara ;
TIE BI Galla Guy Rolland Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny ;
TOURE Gninin Aicha, Maître-Assistante, Université Félix Houphouët-Boigny ;
TOURE Kignigouoni Dieudonné Espérance, Maitre-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
TRAORE Fanta, Assistante, Université Alassane Ouattara ;
TRAORE Sogotiènin Ramata, Maître-Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara ;
YOKORE Zibé Nestor, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
ZABSONRE Moussa, Maître-Assistant, Université Yembila Abdoulaye Toguyeni.

COORDINATEUR GENERAL DU NUMERO :

AYENON Séka Fernand
Maître de conférences CAMES,
Université Félix Houphouët-Boigny

.....

Contacts JDS

Site web: <https://revuejds.net/>
Email : revuejds@gmail.com
Tél. : + 225 0779360611 / 07480453267

.....

Indexations et référencements internationaux :

Sjifactor: <https://sjifactor.com/passport.php?id=24370>

ARI : <https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/3079-3009>

ASCI: <https://ascidatabase.com/master/journallist.php?v=3079-3009>

IPIndexing: <https://ipindexing.com/journal-details/Journal-International-des-Sachants-2526>

Ent'revues: <https://www.entrevues.org/revues/journal-international-des-sachants>

Impact factor : SJIF 2026 : 5.329

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

PRESENTATION DE JDS

Le Journal International des Sachants (JDS) est une revue scientifique pluridisciplinaire dédiée à la valorisation et à la vulgarisation des résultats de recherches innovantes, de découvertes de pointe et de productions scientifiques originales et pertinentes dans divers domaines scientifiques. Disposant de comité scientifique et de lecture, la revue **JDS** offre ainsi aux chercheurs du monde entier, une plateforme de publication de haute qualité en favorisant le partage des connaissances et de la collaboration au sein de la communauté scientifique.

JDS est une revue évaluée par des pairs (*blind peer review*) et en libre accès "*Open access*" relevant des Editions Croco. Il publie les articles dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales ; Langues et littérature ; Art, patrimoine et culture ; Sciences du Langage et de la Communication ; Sciences Economiques et de Gestion ; Sciences politiques et Juridiques. Dans sa vision d'ouverture, **JDS** encourage la collaboration interdisciplinaire entre les chercheurs de tous les pays africains et du monde.

Les articles proposés doivent respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent être originaux et n'avoir jamais fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture. Ils sont soumis à une sélection initiale par l'éditeur, puis à un processus rigoureux d'évaluation par les pairs en double aveugle avant publication.

PROTOCOLE DE REDACTION DE JDS

Le Journal International des Sachants (JDS) n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

Structure générale de l'article :

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. - 2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparait en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («...»), mais sans italique.

N.B. : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :

Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.

- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.
Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzukru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.
- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.
Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

NB : Le non-respect de ces recommandations ci-dessus conduit au rejet systématique du manuscrit.

SOMMAIRE

SECTION 1 : LANGUES & LITTERATURE

Anglais

1. **Urban transformation and gentrification in America in Upton Sinclair's
the jungle and Zadie Smith's white teeth**
Didier KOMBIENI..... 1-17
2. **Power and Authority in Discourse: An analysis of pragmatic
strategies in Dan Fullani's one man, two votes**
Marius Eder BROU..... 18-33
3. **Investigating Contemporary History of US Interventions
in Venezuela and Current Developments**
SY Mamadou Malal..... 33-53
4. **In-between two worlds: struggling for a new cultural identity
in Buchi Emecheta's The new tribe**
Koffi Gérard KOUADIO..... 54-67
5. **Resilience and Survival in Ernest J. Gaines'
The Autobiography of Miss Jane Pittman (1971)**
Mariame WANE LY & Abdoulaye NDIAYE..... 68-79

Etudes hispaniques

6. **Poética de la metamorfosis: el neobarroco como nuevo realismo
en esa puta tan distinguida de Juan Marsé**
Oumar MANGANE..... 80-94
7. **La Iglesia y la emancipación ilustrada: una lectura crítica del proyecto
colonial latinoamericano desde El papel quemado de Jaime Díaz Rozzotto**
Bonzallé Hervé SAKOUM..... 95-108

Lettres Modernes

8. **Émile Zola et Calixthe Beyala, une écriture inclusive :
vers l'émergence féminine**
Elise ABENG ZE..... 109-128
9. **Didactique du français langue seconde : quel encadrement pédagogique
pour un développement professionnel efficient des enseignants ?**
Arnaud OUÉDRAOGO..... 129-145
10. **L'occupation abusive des terres dans Raga et le rêve mexicain de Jean-Marie
Gustave LE CLÉZIO, une violation du droit
à la propriété**
Yaya KONÉ..... 146-159
11. **Travailler le sacré. Polar africain et capitalisme de l'occulte
chez Konaté et Ndione**
Taoussi Taoukamla BICHARA..... 160-175

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

- 12. Imaginaire littéraire et développement durable : une analyse de
La danse du vilain de Fiston Mwanza Mujila**
Eulalie Patricia ESSOMBA..... 176-189
- 13. La transparence esthétique dans les romans d'Octave Mirbeau :
entre expressionnisme et subversion romanesque**
DZENE EDZEGUE Joseph Bénard..... 190-201
- 14. Culture matérielle et culture immatérielle dans l'organisation
des funérailles moose du village de Yaké**
SARE Honorine & SAOUADOGO Sidibéouéndin..... 202-214

SECTION 2 : COMMUNICATION, ARTS, CULTURE ET PATRIMOINE

Sciences du langage et de la communication

- 15. Communication des organisations féministes sénégalaises et
industries culturelles : la provocation comme stratégie de visibilité**
Alioune Badara GUEYE & Ngagne FALL..... 215-227
- 16. Supports de sensibilisation des maladies cardiovasculaires
en Côte d'Ivoire : un regard sociolinguistique**
Ahi Yao Guillaume, Kouadio Amah Victoire & Konan Kouacou Fabrice..... 228-242
- 17. Médias numériques et propagande contre le 4ème mandat
lors de l'élection présidentielle ivoirienne de 2025**
Koffi Nestor N'DRI..... 243-259
- 18. Communication et musique urbaine ivoirienne : influence,
recomposition des valeurs et dynamiques d'appropriation des jeunes**
Boni Hyacinthe KPANGBA..... 260-276

Patrimoine, art, culture et cinéma

- 19. La "Maison des artistes" de Grand-Bassam : sociographie d'un lieu de
création et de diffusion de la peinture contemporaine en Côte d'Ivoire**
Krou Eugène ASSOUMOU..... 277-291
- 20. Le langage indicible dans l'art des cordes tissées de Christian Lattier**
Yoro Emmanuel GUEYE..... 292-307
- 21. Modélisation du féminisme dans le cinéma documentaire :
la femme porte l'Afrique d'Idriss Diabaté**
Nangnintaha Estelle KONÉ & André Banhouman KAMATE..... 308-321

Informatique

- 22. Transition numérique et gestion des productions scientifiques :
état des lieux, contraintes et recommandations**
Aminata Nadège SAKO Epse BAYOKO & Abou Bakary BAYOKO..... 322-333

SECTION 3 : SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**Civilisations**

- 23. La piraterie dans les provinces anatoliennes à l'époque hellénistique**
Ibrahima DIAMANKA..... 334-347

Archéologie

- 24. Savoir-faire ceramique du nord et du sud de la Côte d'Ivoire :
cas des zones de Tengrela et d'Anyama**
Tiantio SANOGO épouse BAMBA & Affoua Eugénie KOUAME..... 348-360

Histoire

- 25. Le Zhégié de Dassa : fonctionnement d'une juridiction traditionnelle
et enjeux de sa valorisation patrimoniale (Burkina Faso, Nando)**
Boukary DABAL & Désiré BATIENO..... 361-372
- 26. Entre encadrement et régulation : réformes du travail et
construction du salariat en Côte d'Ivoire (1938-1952)**
SIDIBE Nohan & NDIA YE El Hadji Amadou Ba..... 373-389
- 27. Gouvernance coloniale et marginalisation socio-spatiale
dans la ville de Daloa : 1920 -1956**
Blé Angélin LAGO 390-401
- 28. La diplomatie publique sud-coréenne en Côte d'Ivoire (2011-2021)**
Yao Serge-Rodrigue AHI..... 402-418
- 29. Administration coloniale et transformations économiques
en Côte d'Ivoire de 1908 à 1960**
N'Goran Alphonse BROU..... 419-433
- 30. L'identité natchaba du XVI^e au début XX^e siècle**
Sougla YATOUTI & Ilaboti DIPO 434-450
- 31. Migration et installation des Noumou (Danlèssôgô)
chez les Koulango de Nassian (XVIII^e - XX^e siècle)**
Koffi Alain KOUASSI..... 451-463
- 32. Acteurs et organisation de la commercialisation du cacao
dans la région de l'Indénié (1920-1970)**
Alfred Brondon Esso AKESSÉ & Antoine Koffi GOLÉ 464-485
- 33. Les mutuelles dans le développement local : l'exemple de la mutuelle
de développement de la sous-préfecture de Napié (nord Côte-d'Ivoire)
de 1965 à 2014**
Valy YEO..... 486-503
- 34. Système de santé colonial et construction du chemin de fer
en Côte d'Ivoire (1904-1931)**
Chidjé Mireille Léontine AKRE, Blé Angélin LAGO &
Ange Barnabé ADOFFI..... 504-518

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

- 35. La commémoration tournante du 11 décembre au Burkina Faso 2008 -2020 : dynamique d'urbanisation et enjeux sanitaires dans les villes de Manga et de Tenkodogo**
Moussa ZABSONRE & Inoussa YELBI..... 419-534
- 36. La pénétration coloniale française dans le pays bhété de Soubré, 1897-1910**
Huberson Bahi POAMÉ & Mamadou BAMBA..... 435-546

Géographie

- 37. Infrastructure hydraulique, fragmentation des parcours pastoraux et vulnérabilités du pastoralisme à Diama dans le Delta du fleuve Sénégal**
Ramata Ndianor, Aliou Ndao, Tamsir Mbaye & Cheikh Samba Wade 547-564
- 38. Electrification et développement socio-économique dans le village de Dialakorobougou, commune de Mountougoula au Mali**
Idrissa Amadou TRAORE & Idrissa Issa CISSE..... 565-578
- 39. Perception des populations sur les impacts socio-économiques et écologiques des ouvrages antiérosifs dans la zone girafe de Kouré au Niger**
ISSAKA ATTININE Abdoul Nasser & ILBOUDO Dieudonné..... 579-595
- 40. Les intermédiaires fonciers dans la ville de Kolda (Sénégal) : entre opportunités et contraintes**
Yaya DIALLO & Oumar SY..... 596-609
- 41. De l'agrovillage à la ville secondaire en recomposition : dynamiques économiques, pressions foncières et transition urbaine à Bonoua (Sud-Est de la Côte d'Ivoire)**
Jean Baptiste ESSAN & ALOKO N'Guessan Jérôme..... 610-629
- 42. Santé reproductive en milieu rural et dispositifs du SWEDD : lecture territoriale à San-Pedro**
Oulai Munné-Prisca YOH Épouse TIA & Koua Ange Donatien BROU..... 630-645
- 43. Les territorialités dans l'espace périurbain dakarois : cas de Diass et Sindia**
Seybatou THIOM..... 646-662
- 44. Facteurs associés à l'augmentation du recours aux consultations prénatales au Burkina Faso**
Fahimatou Rayagne-Wendé OUEDRAOGO & Moussa BOUGMA 663-677
- 45. Valorisation des résidus de cacao et empowerment des femmes rurales : enseignements de la sous-préfecture de Soubré (Sud-ouest de la Côte d'Ivoire)**
Kopeh Jean-Louis ASSI..... 678-694
- 46. Influence socio-environnementale et sanitaire du niveau de dégradation des entre deux maisons dans la ville de Gagnoa : cas d'Afridougou, Dar-es-Salam et Odiennékourani**
Abdoul Karim TOURÉ..... 695-710

- 47. Échec scolaire des élèves en classe d'examen dans les établissements d'enseignement secondaire public de la ville de Bouaké : Évolution, facteurs explicatifs et stratégies de réduction**
Faustin GUEI, SEKA Ayenon Ferdinand,
Yah Edwige Bénédicte N'GUETTA épouse GBOKO & Émile Brou KOFFI..... 711-727

Philosophie

- 48. Théorie critique et progrès : Max Horkheimer et la signification de l'individu**
Bi Drigoné Gilles Martial TOUBOUI..... 728-739
- 49. Le Wittgenstein de Hintikka : une réinvention formelle ou une incompréhension des jeux de langage de Ludwig Wittgenstein ?**
Yao Jacques KOUAMÉ..... 740-762
- 50. La vérité chez Claude Bernard : du dualisme qualitatif à l'unité quantitative**
Kouacou Firmin Luc KOFFI..... 763-774
- 51. Meilleur des mondes possibles leibnizien et fléaux d'un monde émergent : cas de l'homosexualité**
Konan Adolphe Dumas N'GATTA..... 775-795
- 52. De l'extrémisme violent aux insécurités en Afrique : une réflexion à partir de Kant**
AVOCES David Pierre..... 796-812
- 53. La pensée face au déterminisme algorithmique : les fondements bernardiens d'une complémentarité par-delà les antagonismes**
Tiasvi Yao Raoul AGBAVON..... 813-825
- 54. Intelligence Artificielle (IA) et crise ontologique de l'humanité : objectivation de la pensée comme oubli de l'Être**
Yao Wilfried N'GUESSAN..... 826-844
- 55. Neurosciences et environnement : comment vaincre l'éco-anxiété ?**
COULIBALY Sionfongon Kassoum & GONDO Golou Roseline..... 845-857
- 56. Éthique transcendantale et création technique : l'impératif catégorique comme horizon**
Akpolé Koffi Daniel YAO..... 858-870
- 57. La morale sartrienne, un gage des droits des immigrants**
Kouassi Jean-Jacob KOFFI 871-884
- 58. Mariage pour tous : Entre dynamisme mondial et justice sociale**
Abraham Saint-Omer Koffi KOUAKOU..... 885-896

Anthropologie et sociologie

- 59. Contribution de la MUCREFCI Daloa dans la reconstruction socio-économique des fonctionnaires et agents de l'État de la région du Haut-Sassandra (Côte d'Ivoire)**
DJETTE Grah Cyrille, KONAN Koffi,
KOFFI Alexis & SANOGO Mamadou..... 897-915
- 60. Genre et développement par l'agriculture en Côte d'Ivoire : cas des femmes du village de Dihi dans le Département de Korhogo**
Navouon FANNY, Olivier GNAN & Nambalassigué Kolo KONE..... 916-932
- 61. Itinéraires thérapeutiques des usagers de drogues dans le contexte urbain abidjanais**
Félicien Yomi TIA 933-951
- 62. Grossesses non désirées et recours à l'avortement clandestin chez les jeunes femmes au Gabon**
Steeve-Thierry BALONDJI & Aimée Patricia NDEMBI NDEMBI..... 952-974
- 63. Foncier et gouvernance migratoire en milieu rural. Les relations intercommunautaires à l'épreuve de la marchandisation de la terre**
Mahamadou ZONGO..... 975-992
- 64. Confrérie des chasseurs en Haute Guinée : mutation entre chasse, environnement et politique**
Sidiki KOUROUMA, Lamine MANSARE & Soumahila BAYO 993-1011
- 65. Féminisation du maraîchage et vulnérabilités socio-institutionnelles dans la gestion de l'eau à Solomougou**
Namè Hassan YÉO & Guy Éric Anicet Quassy KOUAKOU..... 1012-1026
- 66. Le choléra dans le discours de Guy de Maupassant : entre imaginaire populaire et rationalité scientifique**
Martial BAMA..... 1027-1034
- 67. L'extorsion du surtravail de la femme en milieu rural de la Haute Guinée : la mobilité comme mode de recherche d'autonomie ?**
Mamoudou CONDE..... 1035-1058
- 68. Conflits autour de la culture attelée à Atchangbadè au Togo : enjeux, acteurs et mécanismes de résolution**
Konga PALASSI..... 1059-1076

Criminologie

- 69. L'abandon familial et pratiques sexuelles chez des detenu/e(s) au pôle pénitentiaire d'Abidjan**
Rebecca Paule Jacqueline DO & Diescieu Aubin Sylvère KAZON..... 1077-1090
- 70. Enjeu de pouvoir et gestion de risques miniers dans le Haut Katanga : cas du site de Ruashi-mining à Lubumbashi**
MULUNDA TSHIEYA Lucien..... 1091-1108

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Psychologie

**71. Comportements à risques d'accidents de la circulation
des conducteurs de motos taxis à Bingerville**

YAO Koffi Constant, AKA Blainson Alain &
KOUADIO Lou Younan Yolande 1108-1122

SECTION 4 : SCIENCES ET TECHNOLOGIES

**72. Obstacles à l'accès à l'éducation pour les enfants handicapés
dans un contexte de forte croissance démographique
dans la ville de Parakou (Bénin)**

Boni Romulus BIAOU & Hervé A. KOMBIENI..... 1123-1139



Meilleur des mondes possibles leibnizien et fléaux d'un monde émergent : cas de l'homosexualité

Konan Adolphe Dumas N'GATTA

*Docteur en Philosophie,
République de Côte d'Ivoire,
Email : ngkadler@yahoo.fr*

Date de soumission : 15-04-2026

Date de publication : 31-05-2026

Résumé

L'homosexualité est un phénomène qui rime avec le quotidien des hommes demeurant contraires aux normes religieuses. Il faut proscrire la pratique homosexuelle de nos mœurs et habitudes et promouvoir le mariage hétérosexuel. Cet article analyse la pertinence de la théodicée leibnizienne du meilleur des mondes possibles face aux fléaux contemporains, en interrogeant la perception de l'homosexualité comme mal moral dans certains contextes émergents. Si Leibniz soutient que Dieu optimise la diversité et l'unité, tolérant des imperfections locales pour un bien supérieur, cette perspective rationaliste se heurte à la souffrance physique et aux discriminations vécues par les homosexuels. Avec le principe de raison suffisante comme une faille dans l'optimisme métaphysique. Il s'agit de questionner la responsabilité humaine dans l'actualisation du mal moral face à l'exigence d'un monde ordonné, en déplaçant le débat d'une théologie traditionnelle vers une éthique de la diversité. Grâce aux méthodes analytique et démonstrative, nous sommes parvenus à relativiser le traitement des homosexuels pour une cohabitation parfaite dans le meilleur des mondes possibles leibnizien.

Mots-clés : Dieu – Harmonie universelle- Homosexualité – Meilleur des mondes possibles - Théodicée

The best of the Leibnizian world facing the plagues of an emergent world. Case of the homosexuality

Abstract

Homosexuality is a phenomenon that resonates with the daily lives of men who remain contrary to religious norms. Homosexual practices must be outlawed from our customs and habits, and heterosexual marriage promoted. This article analyzes the relevance of Leibniz's theodicy of the best of all possible worlds in the face of contemporary scourges, by examining the perception of homosexuality as a moral evil in certain emerging contexts. While Leibniz maintains that God optimizes diversity and unity, tolerating local imperfections for a greater good, this rationalist perspective clashes with the physical suffering and discrimination experienced by homosexuals. The principle of sufficient reason is seen as a flaw in metaphysical optimism. The aim is to question human responsibility in the actualization of moral evil in the face of the demand for an ordered world, shifting the debate from traditional theology to an ethics of diversity. Thanks to analytical and demonstrative methods, we have managed to put the treatment of homosexuals into perspective for perfect coexistence in the best of all possible Leibnizian worlds.

Keywords: God – Universal Harmony – Homosexuality – Best of All Possible Worlds – Theodicy



Introduction

De tous les êtres vivants, l'Homme est celui qui oriente sa vie selon ses aspirations. L'histoire de l'humanité reste intimement liée à celle du sujet pensant dans sa liberté d'agir, d'expression et de choix. La liberté dont dispose l'Homme ou à laquelle il aspire tant devient elle-même aussi facteur d'une dépravation de l'individu. Se croyant libres, les humains s'adonnent à des pratiques immorales ou amORAles allant contre le fonctionnement normal de la vie. Au nombre de ces pratiques figure l'homosexualité, une pratique récurrente qui rime avec la vie des hommes qui semble s'opposer aux normes et dogmes religieux. Tout comme la religion, l'homosexualité est un fait social. Michel Foucault est une référence majeure pour montrer que l'homosexualité est une pratique sociale et une construction culturelle plutôt qu'une simple donnée biologique. Il écrit : « L'homosexualité a été une catégorie de la déviance, une espèce de pédéraste, d'androgynE, de hermaphrodite, un être d'une espèce singulière. [...] Le XIX^e siècle, l'homosexualité est devenue une des figures du spectacle » (M. Foucault, 1976 : 59). La pratique religieuse est souvent liée à une exigence de moralité, mais le regard des religions sur l'homosexualité varie selon les époques et les dénominations. Si certains courants religieux rejettent catégoriquement l'homosexualité, la considérant comme une abomination ou un tabou, d'autres l'acceptent désormais, ne jugeant pas les couples de même sexe incongru, contrairement à la vision traditionnelle exigeant l'union homme-femme. Face à ces divergences, faut-il discriminer les homosexuels au nom de la religion ? Pour répondre à cette question, il convient d'analyser le regard religieux sur l'homosexualité, de comprendre les causes de cette orientation et de se demander si la religion doit primer sur les droits humains. L'homosexualité pourrait-elle, au contraire, contribuer à l'harmonie sociale ? Dans cette logique, comment l'analyser et l'interpréter dans le meilleur des mondes leibnizien ? Au nom de la liberté et des droits de l'homme et de l'harmonie préétablie leibnizienne, un assouplissement de la position religieuse n'est-il pas nécessaire pour une meilleure cohabitation ?

Notre analyse se déroulera en trois temps : Dans un premier temps, nous procéderons à une analyse définitionnelle des concepts et facteurs explicatifs de l'homosexualité. Par la suite, il conviendra d'analyser et d'interpréter religieusement le phénomène homosexuel. Notre travail prendra fin avec une analyse de l'homosexualité à partir des catégories leibniziennes

1. Approche définitionnelle des concepts et facteurs explicatifs de l'homosexualité

Avant toute analyse, nous jugeons important d'élucider les notions de religion et de l'homosexualité. Par religion, il faut entendre une croyance partagée par une communauté de fidèles, en des forces supérieures à l'Homme. Cette croyance est intime, personnelle basée sur la foi. C'est une croyance pratiquée et un culte rendu à un Être jugé Supérieur à soi, Transcendant, Éternel, appelé Dieu. C'est dire que l'existence humaine précède le fait religieux vu qu'il faut d'abord exister pour nommer les existants.

Quant à l'homosexualité, c'est une attirance sexuelle pour les individus de même sexe. L'amour ne connaît pas de frontière. Il ne tient pas compte de la couleur de la peau. De même, le sexe ne devrait pas être un obstacle à l'union de deux personnes qui se reconnaissent l'un dans l'autre. L'amour authentique transcende les barrières sociales. C'est le point de vue de Antjie Krog : « L'amour ne connaît pas de frontières, il n'a ni sexe, ni couleur. Il suffit que deux êtres se reconnaissent l'un dans l'autre » (A. Krog, 2004 : 286).

Il ressort de cette définition que l'homosexuel est une personne qui est plus attachée aux personnes de son genre. Ce qui est à différencier de l'hétérosexuel ou du bisexuel. L'hétérosexualité est une attirance pour le sexe opposé tandis que la bisexualité renvoie à l'attirance pour les deux sexes.

L'homosexualité n'est pas une anomalie : « Il n'y avait pas d'anormaux quand l'homosexualité était la norme » (M. Proust, 2022 : 18). C'est pourquoi pour l'homosexuel, il faut promouvoir la tolérance et l'acceptation de la diversité des amours et des relations sans leur imposer nos appréhensions. L'homosexualité est quelque chose de normal, c'est un comportement érotique humain, naturel, qui fait partie de la nature humaine. Elle n'est pas pathologique mais naturel étant donné que l'un des aspects les plus universels de l'existence humaine est notre besoin d'amour et de connexion.

Cependant, l'identité sexuelle est à dissocier de l'orientation sexuelle. L'identité sexuelle, c'est se sentir homme, se sentir femme ou être homme et être femme sur le plan anatomique. Tandis que l'orientation sexuelle, c'est un comportement sexuel plus ou moins associé à des sentiments. Si l'identité est plutôt figée dans le temps, l'orientation sexuelle peut évoluer dans le temps, car elle n'est pas innée. Le choix de l'appartenance sexuelle, qu'il soit homosexuel, hétérosexuel ou bisexuel n'a aucun rapport avec les gènes. Chaque personne naît sans sexualité déterminée à la naissance. L'orientation sexuelle, chez les humains est mentale car

aimer ou désirer chez l'être humain est avant tout un sentiment. L'homosexualité a une identité psychologique.

La pédérastie et le lesbianisme sont des variantes de l'homosexualité. Elle (l'homosexualité), ce désir érotique n'est rien d'autre qu'une inversion de l'instinct génital. La tendance homosexuelle est devenue un genre de vie au point qu'on s'interroge sur ses origines.

En estimant que rien ne se fait sans cause, nous rejoignons Leibniz qui se demandait le plus souvent : « pourquoi il y a plutôt quelque chose que rien ? » (G.W. Leibniz, 2001 : 35). Cette question, base de la pensée de Leibniz, signifie que tout événement a une cause. Elle nous pousse à chercher l'origine des choses. Pour comprendre l'homosexualité, il faut donc explorer les différentes causes liées à la nature humaine.

Par ailleurs, une déception extrême (trahison, rupture brutale) peut provoquer un changement de comportement sexuel et une restructuration de l'attachement. Une déception profonde, en effet, vis-à-vis du parent ou du partenaire de sexe opposé peut conduire à une homosexualité défensive. Le choix de l'objet sexuel (homosexuel) devient une protection contre la souffrance perçue dans la relation hétérosexuelle.

C'est une restructuration des mécanismes d'attachement à l'âge adulte. Lorsque la satisfaction affective et sexuelle est impossible dans le couple hétérosexuel, la personne peut chercher la gratification là où elle perçoit moins de risque de déception. Il s'agit moins d'un changement de désir inné que d'une nouvelle stratégie de vie (choix du mode de vie) après une inconsistance sexuelle vécue avec le partenaire opposé.

Il faut préciser, cependant que, la déception n'est pas une cause directe de l'homosexualité en soi, mais un facteur de déclenchement qui peut réorienter les comportements amoureux et sexuels vers des personnes du même sexe, souvent comme une stratégie de défense, de méfiance, ou de réorganisation de sa vie affective.

En situation d'extrême précarité, l'instinct de survie pousse certains individus à recourir à des pratiques sexuelles, y compris homosexuelles, comme moyen de subsistance. Cette homosexualité de survie ou prostitution transactionnelle permet d'obtenir de l'argent, de la nourriture ou un logement pour assouvir des besoins primaires.

Par simple curiosité aussi, des personnes deviennent homosexuelles. L'esprit de découverte qui anime le curieux et son envie de tout essayer peut l'amener à l'homosexualité. Sa curiosité vient du fait que des êtres de sexe identique s'accouplent. En voulant s'imprégner de cette réalité, le curieux s'adonne à l'homosexualité.

Loin de faire l'unanimité, nous sommes convaincus que l'environnement dans lequel nous trouvons peut aussi favoriser l'homosexualité car l'Homme subi une transformation en fonction de son cadre de vie. La vie communautaire peut impacter et transformer la nature première de l'Homme. Pour parler comme Rousseau, l'Homme est naturellement bon, même si la société finit par le corrompre et le transformer. Il écrit en substance : « Tout est bien sortant des mains de l'auteur des choses, tout dégénère entre les mains de l'homme » (J.J. Rousseau, 2009 : 35). Si, à en croire Rousseau, la société dénature l'Homme, et si l'homosexualité est un phénomène social, c'est que le cadre de vie peut transformer l'hétérosexuel en homosexuel.

La mondialisation, en transformant le monde en un « village planétaire », opère une uniformisation culturelle qui menace l'essence des pays en développement. Véritable néo-colonisation, ce processus impose des modèles de vie, de pensée et de consommation occidentaux, étouffant les traditions et les identités locales. En érigeant les standards occidentaux en normes universelles via les médias et la technologie, elle provoque une perte de repères et une déstructuration des traditions locales. Sous couvert de progrès, cette hégémonie diffuse dénature les cultures locales, créant une dépendance et une perte de repères. Face à cette standardisation artificielle, une résistance culturelle devient nécessaire pour préserver la diversité face à l'imposition de valeurs exogènes.

La mondialisation pervertit l'essence humaine en manipulant la raison et en favorisant une acculturation qui menace l'homme de superficialité et d'apatridie culturelle. Loin de rapprocher les peuples, ce processus fragmente les sociétés par des clivages de valeurs, imposant notamment des modèles occidentaux comme l'homosexualité à des cultures qui leur sont étrangères. En cherchant à imiter l'Occident, l'Afrique et le Tiers-Monde perdent leurs valeurs ancestrales et leur équilibre social, devenant captifs d'habitudes exogènes. Cette occidentalisation généralisée est un péril, d'autant plus que tout ce qui vient d'Occident n'est pas irréprochable.

Retenons que la déception dans les couples hétérosexuels, la pauvreté, l'excès de curiosité, le cadre de vie et le phénomène de la mondialisation constituent des facteurs de propagation de l'homosexualité. Mais, au-delà de ces causes sociologiques et anthropologiques, la philosophie ne pourrait-elle pas expliquer au mieux l'expansion de l'homosexualité ?

Michel Foucault montre comment Plutarque introduisait déjà, au II^{ème} siècle après Jésus-Christ, une échelle de valeurs où le mariage est supérieur à la relation homosexuelle

masculine entre un homme mûr et un jeune homme. Même si Foucault présente sans le blâmer ce type de relation comme ayant été le fait de Solon, l'un des pères fondateurs légendaires d'Athènes, ou comme ayant uni Alcibiade et Socrate. Foucault écrit, en substance : « Il [Plutarque] s'en prend à ceux qui, par un penchant exclusif pour les garçons, se détournent du mariage ou le négligent ; [...] la relation avec les garçons est une "disette" qui ne fait pas de place à la jouissance ; et elle est stérile » (M. Foucault, 1984 : 251-253).

Jean-Paul Sartre accepte l'importance que Freud accorde à la sexualité, mais estime que « l'inconscient n'est que la mauvaise foi personnifiée » (J. P. Sartre, 1943 : 88). Pour Sartre, la « mauvaise foi » consiste à se cacher sa propre liberté en se considérant comme une chose déterminée. Dans cette perspective, il analyse l'homosexualité, tout comme l'hétérosexualité, non pas comme une nature, une maladie ou un destin, mais comme un choix existentiel et une manière d'assumer sa liberté.

Tout comme Sartre, Simone de Beauvoir ne s'oppose pas à l'homosexualité. Elle a concédé à la gent féminine son choix à l'homosexualité en analysant l'homosexualité (féminine) non pas comme une perversion ou une malédiction biologique, mais comme une situation et un choix existentiel. Dans *Le deuxième sexe*, elle écrit : « En vérité, l'homosexualité n'est pas plus une perversion délibérée qu'une malédiction fatale. C'est une attitude choisie en situation, c'est-à-dire à la fois motivée et librement adoptée » (S. de Beauvoir, 1949 : 215).

L'existentialisme (notamment avec Sartre et Beauvoir) refuse l'idée d'une « nature humaine » prédéfinie qui enfermerait l'individu dans un destin biologique ou social. Pour eux, l'homme n'est pas un objet conçu pour une fin précise, mais un sujet libre qui se définit par ses actes.

À l'inverse, une longue tradition philosophique et théologique d'Aristote à Saint Augustin, en passant par Kant et le cardinal Joseph Ratzinger (futur Benoît XVI), fonde sa morale sur une essence humaine fixe. Dans cette vision, la nature est organisée pour la reproduction hétérosexuelle, faisant considérer toute autre sexualité, et particulièrement l'homosexualité, comme contre nature.

Aristote considère que toute chose a une nature définie par sa fin. Pour l'homme, l'acte sexuel a pour fin la reproduction. Le non-respect de cette finalité est une déviation de la nature.

Dans *Contre Fauste le Manichéen*, Saint Augustin juge l'homosexualité, plus graves que les désordres sexuels hétérosexuels comme le viol ou l'adultère. Selon lui, les homosexuels violent directement l'ordre naturel de la génération. Il écrit : « Comme l'ordre de la nature est

dicté par Dieu, la transgression de cet ordre est une injure envers Dieu lui-même. » (S. Augustin, 1961 : 377).

Dans sa *Métaphysique des mœurs*, Kant argumente que la sexualité est moralement acceptable uniquement dans le cadre du mariage pour la perpétuation de l'espèce. Il considère l'usage de la sexualité en dehors de cette finalité comme une auto-dégradation de l'être humain, l'utilisant comme un objet de plaisir et non comme une personne. Il écrit : « L'usage naturel qu'un sexe fait des organes sexuels de l'autre est une jouissance pour laquelle l'une des deux parties se livre à l'autre. Dans cet acte, un homme fait de lui-même une chose, ce qui contredit au droit de l'humanité en sa propre personne » (E. Kant, 2011 : 161).

Dans sa position d'être religieux, le cardinal Ratzinger a publié en 1986 une lettre (*Homosexualitatis Problema*) affirmant que, bien que l'inclination homosexuelle ne soit pas un péché en soi, elle constitue une « tendance vers un mal moral intrinsèque » (J. Ratzinger, 1986 : 3). Elle, est, de ce fait, un désordre dans l'ordre naturel des choses car l'homosexualité s'oppose à la volonté de l'ordre divin. La sexualité est ordonnée par la nature à la procréation et à l'union complémentaire homme-femme ; par conséquent, tout acte sexuel qui ferme volontairement l'acte à la transmission de la vie est jugé comme étant « contre nature ».

Au siècle des Lumières, la raison permet à l'homme de sortir de sa soumission intellectuelle pour devenir autonome. La liberté est centrale : liberté de penser, d'agir et de choisir. Ainsi, la raison et la liberté deviennent les moteurs de l'action humaine, permettant au sujet de se gouverner par lui-même. Au XVIII^e siècle, les Lumières ont transformé la vision de l'homosexualité en la faisant passer du statut de « péché » religieux à celui de question de droit civil. En plaçant la raison au-dessus du dogme, cette pensée a favorisé la dépenalisation de l'homosexualité en France dès 1791. L'homosexualité est alors devenue une affaire privée relevant de la liberté individuelle, posant ainsi les bases de la reconnaissance des droits modernes.

La philosophie de Nietzsche encourage chacun à créer ses propres règles plutôt que de suivre aveuglément la morale traditionnelle. Nietzsche prône la volonté de puissance. Par cette attitude Nietzsche incite à briser les normes imposées par la société. Dans cette logique, la libération des mœurs sexuelles, l'affirmation de l'homosexualité et la reconnaissance de nouvelles identités peuvent être vues comme une conséquence de cette pensée. Que dit cette volonté de puissance du philosophe ? C'est surtout dans le texte sur « De la victoire sur soi-

même » que Nietzsche parle de la volonté de puissance comme volonté vitale, inépuisable et créatrice. La volonté de puissance est la force de vivre et d'affirmer sa propre nature.

Partout où Nietzsche rencontre l'être vivant, il trouve la volonté de puissance, l'énergie vitale de l'Homme. Elle se caractérise par le désir de l'être à surpasser toute chose. Dans cette logique de domination (de soi) et de l'affirmation de sa liberté, le sujet veut disposer librement de son corps. Ainsi, le mariage pour tous et celui de tous est rendu possible par cette volonté de puissance qui anime tout être. Cette volonté de puissance dont parle Nietzsche nous conduit à faire valoir notre vouloir, nos affects : « Ma théorie serait que la volonté de puissance est la forme primitive d'affect, dont tous les autres affects ne sont que des configurations » (F. Nietzsche, 2019 : 13) car « le vouloir libère » (F. Nietzsche, 2014 : 108).

Tel est le fondement de l'homosexualité qui s'installe dans le monde et qui devient un sens de vie. La volonté de puissance, chez Nietzsche, est une force motrice, qui vise sa propre augmentation, transformant le monde en une construction continue. Cette volonté de puissance pousse l'individu à vouloir universaliser son instinct, sa volonté comme un droit. Pour Friedrich Nietzsche, la vie n'est pas une simple quête de survie ou de plaisir, mais une force fondamentale de croissance, de création et de dépassement de soi. La volonté de puissance est l'impulsion intérieure qui pousse chaque être à accroître sa puissance, à s'affirmer et à se surpasser continuellement. « La vie elle-même est volonté de puissance » (F. Nietzsche, 1991 : 44) faisait entendre Nietzsche à qui veut.

L'homosexualité est devenue en ce XXI^e siècle un droit, une pratique légale, un mode de vie. En 2007, le mariage pour tous a été réclamé en France, pour les homosexuels comme un droit devant les homophobes. En agissant ainsi, l'Homme ignore certainement qu'il est soumis au déterminisme et que, par conséquent, il ne peut être totalement libre. C'est ce que nous dit Spinoza en ces termes : « les hommes donc se trompent quand ils croient être libres » (B. Spinoza, 2016 : 153). Mais quel est le sens d'une liberté sans canalisation humaine ? Il faut un minimum d'éthique et de morale pour orienter les aspirations humaines afin de vivre rationnellement. Les médias contribuent aujourd'hui à accentuer et à accélérer le phénomène de l'homosexualité. Les réseaux sociaux, sites pornographiques et le lobbying de l'homosexualité au pouvoir de l'argent en dehors de toute forme de morale et d'éthique.

2. Analyse et interprétation religieuse de l'homosexualité

Premiers facteurs de l'homosexualité sont d'ordre sociologique et anthropologique, le monde philosophique explique cette tendance homosexuelle. Mais quel regard la Religion porte-t-elle sur le phénomène homosexuel ? Cette analyse explore les points de vue de certaines religions sur l'homosexualité, en se limitant aux traditions abrahamiques le Judaïsme, le Christianisme, et l'Islam. Unies par la croyance en un Dieu créateur unique, les religions abrahamiques partagent une position unanime et non contradictoire sur l'homosexualité. Ce consensus découle d'une conception sacrée de la vie, indissociable de la procréation, perçue comme indispensable pour perpétuer l'existence face à la mort.

D'un point de vue religieux, la Bible établit la fécondité et la procréation comme finalités majeures du mariage hétérosexuel, plaçant l'enfantement au-dessus du simple plaisir. Considéré comme une « bonne semence » perpétuant l'humanité, ce modèle s'oppose, dans cette perspective, au mariage homosexuel qualifié de « semence hors sol » en raison de son incapacité procréative. Cette vision théologique distingue toutefois la stérilité biologique de l'inaptitude naturelle à la procréation du couple de même sexe. « Dieu les bénit, et Dieu leur dit : Soyez féconds, multipliez, remplissez la terre, et assujettissez-la » (L. Segond, 1910 : 10).

Revenons aux positions des religions révélées sur l'homosexualité. Exposons celles du Judaïsme, du Christianisme et de l'Islam. Évoquer l'homosexualité dans le Judaïsme, c'est se référer au passé des peuples ayant existé avant Israël. Ces peuples s'adonnaient à des pratiques idolâtres telles que la prostitution féminine et masculine. Le rejet de ces idolâtries par les judaïstes intègre celui de l'homosexualité. Ce passage extrait du livre de *Lévitique* est assez illustratif : « Tu ne coucheras point avec un homme comme on couche avec une femme. C'est une abomination » (L. Segond, 1910 : 130).

Historiquement, le rejet de l'homosexualité dans le judaïsme est lié au refus des pratiques idolâtres et de la prostitution sacrée (masculine et féminine) des peuples avoisinant l'ancien Israël. La Torah interdit les relations entre hommes, bien que les courants juifs modernes (libéraux, réformés) interprètent ces textes de manière très diverse, allant de l'inclusion à une observance stricte. Ce point de vue est soutenu dans *Lévitique* : « Vous ne ferez pas ce qui se fait dans le pays d'Égypte, où vous avez habité, et vous ne ferez pas ce qui se fait dans le pays de Canaan, où je vous mène : vous ne suivrez pas leurs coutumes » (L. Segond, 1910 : 129).

Or, les courants libéraux soulignent que certains textes du Lévitique ne condamnent pas l'homosexualité en tant qu'orientation amoureuse, mais s'inscrivent dans un contexte

historique précis : le rejet des rites païens. L'interdit visait spécifiquement la prostitution sacrée masculine pratiquée par les peuples voisins de l'ancien Israël (comme les Cananéens ou les Assyriens dans le culte d'Ishtar). Dans cette lecture, la Torah ne condamne l'acte sexuel que lorsqu'il est lié à l'idolâtrie ou à l'exploitation, et non une relation stable fondée sur le respect mutuel. « Si un homme couche avec un homme comme on couche avec une femme, ils commettent tous deux un acte abominable. Ils seront punis de mort, leur sang retombera sur eux » (L. Segond, 1910 : 132).

La position traditionnelle, dans le Christianisme, est fondée sur des passages bibliques notamment dans les lettres de Paul. Dans le Christianisme ancien, en effet, les actes homosexuels sont contraires à la loi divine. Cependant, il existe une fracture nette entre les églises conservatrices, qui condamnent ces pratiques, et les dénominations libérales ou protestantes (protestantes historiques), qui bénissent les unions de même sexe et ordonnent des pasteurs homosexuels. Voici le passage de l'Épître aux *Romains* qui est le texte le plus souvent cité dans les débats théologiques sur le sujet :

C'est pourquoi Dieu les a livrés à des passions infâmes : car leurs femmes ont changé l'usage naturel en celui qui est contre nature ; et de même les hommes, abandonnant l'usage naturel de la femme, se sont enflammés dans leurs désirs les uns pour les autres, commettant homme avec homme des choses infâmes, et recevant en eux-mêmes le salaire que méritait leur égarement. (L. Segond, 1910 : 1133).

De nombreux exégètes modernes estiment que Paul condamnait des pratiques spécifiques de son époque (exploitation, pédérastie) et non l'orientation homosexuelle en soi, concept qui lui était inconnu. Selon cette perspective, l'Église doit faire évoluer sa compréhension de la volonté de Dieu, tout comme elle l'a fait pour l'esclavage ou le ministère des femmes, en reconnaissant la diversité sexuelle comme une création divine et en accueillant pleinement tous les couples librement constitués.

La révélation divine est une lumière évolutive, non un code figé. Tout comme l'Église a compris que l'esclavage contredisait l'Évangile, l'Esprit nous guide aujourd'hui à reconnaître dans la diversité des orientations sexuelles une richesse de la Création. L'Église est appelée à être une maison accueillante pour tous, sans exclusion.

Dans la religion islamique, la majorité des écoles de jurisprudence islamique considère l'homosexualité comme un péché majeur (haram) en se basant sur le Coran (récit du peuple de Loth) et les Hadiths Si le dogme condamne l'acte, les interprétations et la tolérance sociale varient fortement selon les cultures, les pays et les courants (sunnites, chiites, mouvements réformistes). C'est dans cette logique qu'intervient le chercheur en islamologie Mohamed Al-

Ajimi à travers cette pensée : « La condamnation coranique de l'homosexualité est uniquement d'ordre moral. [...] Ceci a pour conséquence que l'homosexualité ne relève pas du juridique, mais de l'éthique individuelle. Tel n'est point l'avis des juristes de l'Islam. » (M. Al-Ajimi, 2017 : 55).

Toutefois, la condamnation traditionnelle de l'homosexualité en Islam est à nuancer. Les réformistes estiment, en effet, que le Coran condamne la violence sexuelle et le manque d'hospitalité du peuple de Loth, et non l'homosexualité choisie et privée. Ils soulignent que le texte ne prévoit aucune punition terrestre et que, si l'orientation sexuelle est innée, elle fait partie de la création de Dieu. Selon eux, l'Islam privilégie une relation éthique et stable à l'exclusion sociale. L'imam et chercheur en théologie inclusive Ludovic-Mohamed Zahed, n'est pas hostile à cette réflexion. Il écrit :

Il n'y a rien dans le Coran qui condamne l'homosexualité. Les récits de Sodome et Gomorrhe dans les trois monothéismes concernent le refus d'hospitalité, le viol rituel, le patriarcat et le droit de cuissage. Condamner l'homosexualité à partir de ces textes relève de préjugés négatifs envers les homosexuels, les bisexuels et les transgenres. (L.M. Zahed, 2012 : 38).

Bien que les textes fondateurs des trois religions monothéistes le Judaïsme, le Christianisme et l'Islam présentent généralement l'homosexualité de manière négative, le paysage contemporain est marqué par une grande diversité, opposant des positions traditionalistes ou conservatrices à des approches réformistes inclusives, particulièrement en Occident. Comment comprendre le phénomène homosexuel à partir des catégories leibniziennes ?

3. La place de l'homosexualité dans le meilleur des mondes possibles leibnizien

Bien qu'il n'ait pas écrit spécifiquement sur le sujet, Leibniz, en accord avec la théologie de son époque, aurait probablement considéré l'homosexualité comme un désordre moral. Cependant, selon sa philosophie, la tolérance de ce mal s'intègre dans le « meilleur des mondes possibles », où la liberté des créatures est fondamentale. « Il est vrai que l'on peut imaginer des mondes possibles sans péché et sans malheur, et l'on en pourrait faire comme des romans d'Utopie [...] mais ces mondes-là seraient bien inférieurs au nôtre en bien. [...] Souvent un mal cause un bien auquel on ne se serait pas attendu sans ce mal » (G.W. Leibniz, 1990 : 109).

La philosophie de Leibniz, fondée sur l'harmonie préétablie et le meilleur des mondes possibles, permet de déduire sa vision de la sexualité. Dans ce système rationnel, la morale suit la loi naturelle : chaque acte doit répondre à une finalité précise. Dès lors, toute pratique s'écartant de la procréation matrimoniale est perçue comme un désordre ou une imperfection

métaphysique. Bien qu'érudit et modéré, Leibniz semble avoir rationalisé les normes de son époque, sans jamais contester la condamnation des pratiques homosexuelles, alors qualifiées de péchés contre nature et des déviations morales, souvent passibles de lourdes sanctions pénales. « Tout est déterminé, sans doute, mais comme nous ne savons pas comment il l'est, ni ce qui est prévu ou résolu, nous devons faire notre devoir, suivant la Raison que Dieu nous a donnée et suivant les règles qu'il nous a prescrites » (G.W. Leibniz, 1990 : 203).

Sa philosophie, basée sur un monde ordonné et harmonieux voulu par Dieu, considère que nous vivons dans le meilleur des mondes possibles. Par conséquent, tout acte sexuel qui n'est pas tourné vers la procréation au sein du mariage hétérosexuel est vu comme une déviation de la perfection rationnelle. Cette vision de la nécessité de suivre l'ordre établi et de l'imperfection morale liée au désordre est perceptible à travers ce passage : « Il faut retenir pour certain que plus un esprit veut savoir l'ordre, la raison, la beauté des choses que Dieu a produites, et plus il est porté à imiter cet ordre dans les choses que Dieu a laissées à sa direction, plus il sera heureux » (G.W. Leibniz, 1990 : 37).

Leibniz explique que le meilleur des mondes n'est pas un univers sans souffrance, mais celui qui offre la plus grande richesse et la meilleure cohérence globale. Dieu a choisi de créer ce monde car il maximise la diversité tout en maintenant une harmonie d'ensemble. Dans ce système, les maux ne sont pas des erreurs, mais des éléments nécessaires et optimisés pour produire le plus haut degré de perfection possible. Selon Leibniz, « il suit de la perfection suprême de Dieu qu'en produisant l'univers, il a choisi le meilleur plan possible, où il y ait la plus grande variété avec le plus grand ordre » (G.W. Leibniz, 2001 : 37). Pour compléter avec un passage issu de la théodicée, il écrit également : « Or cette suprême sagesse, jointe à une bonté qui n'est pas moins infinie qu'elle, n'a pu manquer de choisir le meilleur. [...] s'il n'y avait pas le meilleur (optimum) parmi tous les mondes possibles, Dieu n'en aurait produit aucun. » (G.W. Leibniz, 1990 : 35).

Dans la perspective d'un monde ordonné par un Dieu parfait, Leibniz conçoit un univers où chaque événement, même perçu comme négatif, s'intègre dans une harmonie globale. Ainsi en percevant l'homosexualité comme un écart par rapport à l'ordre moral, Leibniz l'inclue dans la liberté divine. Pour lui, ce qui est étiqueté comme un mal, y compris les orientations sexuelles minoritaires, selon certains prismes moraux, concourt paradoxalement à la perfection de l'univers.

Si l'on considère l'homosexualité comme une forme de privation, elle devient alors un élément nécessaire à la variété maximale des phénomènes (les monades) au sein du meilleur des mondes possibles, préférant la diversité à une uniformité sans relief. « Dieu, cependant, a choisi le plus parfait, c'est-à-dire le meilleur, qui est à la fois le plus simple en hypothèse et le plus riche en phénomènes. » (G.W. Leibniz, 2025 : 160). Et, à en croire Leibniz, « c'est ce qui rend l'existence la plus digne qui soit possible, car tout est plein de Monades, chaque âme étant un miroir de l'univers, une fois rempli de formes, de couleurs, de sons, de perceptions. » (G.W. Leibniz, 2024 : 12).

Dans l'œuvre de Dieu, les imperfections ne sont pas des erreurs, mais des éléments nécessaires pour créer un monde varié et harmonieux. Plutôt qu'un univers monotone et parfaitement lisse, Dieu a préféré un monde plus riche, où le mal est une conséquence inévitable de cette diversité et de cet ordre supérieur. Le mal est le prix à payer pour la beauté et la variété de la création. C'est pourquoi, « [...] les ombres rehaussent les couleurs ; et même une dissonance, placée où il faut, donne du relief à l'harmonie » (G.W. Leibniz, 1990 : 109).

Leibniz explique que Dieu permet le mal car il est une condition indispensable pour obtenir un univers globalement meilleur. Il affirme que « Dieu n'aurait pas permis le péché, s'il n'avait jugé [...] qu'il en saurait tirer un bien incomparablement plus grand » (G.W. Leibniz, 1990 : 110). Dieu, dans sa bonté et sa toute-puissance, a choisi le meilleur des mondes possibles, alliant ordre, diversité et beauté.

Le Dieu leibnizien est mathématicien, calculateur. Il a conçu un univers qui est le résultat d'un calcul divin : le meilleur équilibre entre une infinie richesse de phénomènes et une harmonie universelle. Selon Leibniz, « pendant que Dieu calcule et exerce sa pensée, le monde advient [se fait] » (C. I. Gerhardt, 1996 : 191). De ce fait il (Dieu) ne se trompe dans ses choix. Selon Leibniz, Dieu, étant souverainement parfait, infiniment sage, bon et puissant, ne peut pas faire de mauvais choix. Avant la création, il a envisagé une infinité de mondes possibles et a choisi, par nécessité de sa propre perfection, de faire exister celui qui offre le maximum de bien et de perfection, malgré la présence de maux. Tout ce qui arrive, l'homosexualité y compris, est donc le résultat d'un calcul divin optimal, faisant du monde réel le meilleur choix possible. « [...] il y a une infinité de mondes possibles, dont il faut que Dieu ait choisi le meilleur, puisqu'il ne fait rien sans agir suivant la suprême raison. » (G.W. Leibniz, 1990 : 35). Leibniz ajoute que « Dieu a choisi le plus parfait, c'est-à-dire celui qui est en même temps le plus simple en hypothèses et le plus riche en phénomènes » (G.W. Leibniz, 2025 : 141).

Dieu, dans sa bonté et au nom de sa toute puissance, a choisi le meilleur des mondes possibles, un univers où chaque élément, même ce qui semble imparfait en détail, contribue à la beauté et à l'harmonie de l'ensemble. Dans cette perspective, l'homosexualité n'est ni un défaut ni une erreur, mais une composante voulue et nécessaire à la variété structurelle qui rend la création parfaite. C'est dire que la diversité du monde, y compris l'homosexualité, dans une perspective leibnizienne, est voulue par Dieu pour optimiser la beauté du tout. « Il y a une infinité d'univers possibles [...] Dieu a choisi infailliblement le meilleur monde possible. L'excellence de ce monde consiste dans le plus de variété possible, avec le plus grand ordre » (G.W. Leibniz, 2024 : 34).

Pour Leibniz, Dieu ayant choisi de créer le meilleur des mondes possibles, chaque élément de la vie humaine y compris la douleur et les fautes morales est une composante nécessaire à l'harmonie parfaite et esthétique de l'univers, maximisant le bien global. Dans cette vision, ce qui apparaît comme un mal (comme l'homosexualité, considérée ici comme un mal minimisé) est une conséquence inévitable de la structure du monde et du maintien du libre arbitre, sans lequel la création ne serait pas optimale.

[...] pour que la beauté et la perfection universelles des œuvres de Dieu atteignent leur plus haut degré, tout l'univers, il faut le reconnaître, progresse perpétuellement et avec une liberté entière, de sorte qu'il s'avance toujours vers une civilisation supérieure. [...] Par conséquent toutes les fois qu'une chose nous paraît répréhensible dans les œuvres de Dieu, il faut juger que nous ne la connaissons pas assez et croire qu'un sage, qui la comprendrait, jugerait qu'on ne peut même souhaiter rien de meilleur. (G.W. Leibniz, 1990 : 495).

Pour Leibniz, notre univers est le meilleur possible, où chaque événement, même la souffrance ou le vice, est indispensable à la perfection de l'ensemble. Dans cette vision, Dieu a limité le mal au strict nécessaire pour garantir la beauté globale de la création, à l'image d'une ombre dans un tableau qui, bien que sombre de près, est essentielle à l'harmonie et à la lumière de l'œuvre entière.

La métaphore du tableau est centrale dans la théodicée de Leibniz pour expliquer la présence du mal (la laideur) dans le meilleur des mondes possibles. Voici une citation correspondante, tirée des *Essais de théodicée*. « Il en est du tout comme de ces tableaux, dont on ne voit pas les beautés, si l'on est trop proche, et si l'on n'est pas à une certaine distance et à une certaine situation ; [...] Ainsi il est dans le grand ordre qu'il y ait un petit désordre. » (G.W. Leibniz, 1990 : 178). Dans cette perspective, même si l'homosexualité est perçue négativement par certains, elle serait un mal apparent participant, à un niveau divin, à une harmonie globale qui nous dépasse.

Bien que vivant au XVII^e siècle, Leibniz propose une philosophie qui transcende les condamnations morales de son époque pour intégrer l'ensemble des comportements humains dans une logique métaphysique globale. Sa doctrine de l'harmonie préétablie et du meilleur des mondes possibles soutient que Dieu, dans sa perfection, a choisi de créer l'univers qui maximise la variété et la richesse des êtres. Dans cette perspective, la diversité des désirs, des inclinaisons et des actions y compris les comportements qualifiés de déviances ou de péchés comme l'homosexualité n'est pas exclue, mais intégrée comme une composante nécessaire à la complexité et à l'harmonie totale du tout.

Chaque individu, selon le principe d'individuation, contribue à la symphonie ordonnée de la création, où aucune singularité n'est un mal absolu, mais un élément de contraste rendant l'ensemble plus beau, à l'image d'une ombre dans un tableau. Ainsi, la valeur d'une action ne se mesure pas par la morale conventionnelle de l'époque, mais par sa contribution à la raison suffisante du monde. Pour Leibniz, Dieu, en tant qu'architecte suprême, orchestre cette diversité maximale, justifiant chaque aspect apparent de désordre au sein d'une unité divine qui, finalement, fait de ce monde le meilleur possible.

Pour faire le monde tel qu'il est, il fallait le maximum de diversité possible. [...] Il existe donc une hiérarchie des êtres, allant de l'imbécile au génie, et des êtres avec des handicaps jusqu'aux athlètes parfaits. Le but de Dieu est de créer un monde le plus divers possible dans la plus grande unité, ce que Leibniz appelle *le principe du meilleur des mondes*. (G.W. Leibniz, 1990 : 175-176).

Il échet dès lors, que, Dieu autorise l'homosexualité et par ricochet le mal moral, physique ou métaphysique car il est un rouage nécessaire à l'harmonie universelle. Supprimer ce défaut particulier risquerait de briser la perfection du meilleur des mondes possibles. « Il est nécessaire que le mal soit, et que le bien en soit tiré » (G.W. Leibniz, 1990 : 21).

La philosophie de Leibniz propose une vision métaphysique qui transcende les morales conventionnelles, y compris la morale sexuelle de son époque, en substituant à la condamnation une logique de la diversité maximale. Dans le cadre de sa théodicée, Leibniz soutient que Dieu, en créant le meilleur des mondes possibles, a conçu un univers dont la perfection dépend de la richesse et de la variété infinie des êtres, des formes et des inclinaisons. Selon Leibniz, « puisque le monde est infiniment varié, chaque existence monadique reflète simplement l'univers à sa propre manière » (G.W. Leibniz, 2024 : 30).

Dans la philosophie de Leibniz, l'univers est constitué d'une infinité de substances simples appelées monades. Ces monades sont des entités métaphysiques indivisibles, qualifiées de sans fenêtres, ce qui signifie qu'elles sont totalement autonomes et n'interagissent pas

directement entre elles. Chaque monade déploie son univers intérieur et évolue selon sa propre loi interne, représentant un miroir vivant de l'univers entier depuis son propre point de vue unique. Malgré ce cloisonnement, l'univers est d'une cohérence parfaite, assuré par une harmonie préétablie. Réglée dès la création par Dieu, cette harmonie synchronise les perceptions de chaque monade, produisant un reflet cohérent du tout, où chaque substance individuelle agit en parfaite adéquation avec les autres sans aucune communication directe.

Dans ce cadre, la notion complète de chaque individu, comprenant l'ensemble de ses caractéristiques (y compris son orientation sexuelle), est inscrite dans sa nature depuis sa conception et est compossible avec le reste de la création. Puisque tout est connecté par cette harmonie, chaque monade exprime à sa manière le monde entier, garantissant que chaque existence singulière s'intègre parfaitement dans l'ordre du meilleur des mondes possibles. Leibniz estime que « cette liaison ou cet accommodement de toutes les choses créées à chacune, et de chacune à toutes les autres, fait que chaque substance simple a des rapports qui expriment toutes les autres, et qu'elle est par conséquent un miroir vivant et perpétuel de l'univers » (G.W. Leibniz, 2024 : 31).

Cette réinterprétation moderne de la théodicée leibnizienne propose d'intégrer l'homosexualité non comme un mal à éradiquer, mais comme un élément singulier et compossible nécessaire à la perfection de l'univers. En s'appuyant sur la métaphysique de Leibniz, cette vision suggère que la suppression d'un élément perçu comme une anomalie affaiblirait l'harmonie globale du meilleur des mondes possibles. « [...] Dieu a voulu que l'univers soit aussi riche qu'il est possible, et qu'il y ait la plus grande variété possible de formes et de changements » (G.W. Leibniz, 1990 : 177). Par conséquent, ce qui peut paraître être un défaut, une bizarrerie ou un désordre (ce que la morale restreinte pourrait juger de contre nature), est souvent un élément nécessaire à la perfection, à la richesse et à la plénitude de l'ensemble, permettant d'éviter une monotonie qui serait moins parfaite.

Si Pour Leibniz, le mal moral est une conséquence de la liberté humaine, et que l'homosexualité émane du choix de l'homme, c'est que ce phénomène n'est que le produit des actes humains. C'est pourquoi, cette déviance est tolérée par Dieu qui la conçoit comme un élément spécifique participant à la variété infinie du cosmos. Oter l'homosexualité déséquilibrerait sans doute l'ensemble du système conçu et voulu par Dieu et rendrait l'univers moins parfait tant il est impossible d'avoir un meilleur monde sans les vices de ce monde.

[...] un mal a souvent servi à faire mieux goûter le bien, et quelquefois il contribue à une plus grande perfection de celui qui le souffre, comme le grain de blé semé souffre une espèce de corruption afin de germer. Dieu a permis le mal, non pas parce qu'il l'a voulu, mais parce qu'il était compris dans le meilleur plan de l'univers [...]. (G.W. Leibniz, 1990 : 47).

Dans cette vision, l'homosexualité est interprétée non pas comme une simple déviance, mais comme une composante structurelle de la diversité humaine, s'inscrivant dans une perspective théologique inclusive. Bien qu'elle puisse être perçue par certains comme une limitation humaine, elle est ici considérée comme une partie indispensable de la création, permettant une plus grande harmonie globale. Voilà comment Leibniz expose cette idée dans ses *Principes de la Nature et de la Grâce fondés en raison* :

Il suit de la perfection suprême de Dieu, qu'en produisant l'Univers il a choisi le meilleur plan possible, où il y ait la plus grande variété avec le plus grand ordre ; le terrain, le lieu, le temps les mieux ménagés ; le plus d'effet produit par les voies les plus simples ; le plus de puissance, le plus de connaissance, le plus de bonheur et de bonté dans les créatures que l'univers en pouvait admettre. (G.W. Leibniz, 1996 : 229).

Pour Leibniz, Dieu, étant omniscient et bon, a choisi de créer cet univers parce qu'il contenait la plus grande somme de bien possible, où chaque élément même ce qui semble négatif dans le détail contribue à la perfection du tout. L'homosexualité s'inscrit dans la diversité naturelle de l'humanité, enrichissant la complexité de notre existence. Un monde uniforme serait bien moins accompli qu'une réalité où l'amour et la sexualité s'expriment de multiples manières. Cette idée, qui associe la théodicée de Leibniz la justification de Dieu malgré le mal à une valorisation de la diversité comme richesse ontologique, trouve un écho dans les principes leibniziens selon lesquels Dieu a choisi le monde contenant le maximum de variété, de richesse et de perfection possible.

Il [s'ensuit] de la Perfection Suprême de Dieu, qu'en produisant l'Univers il a choisi le meilleur Plan possible où il y ait la plus grande variété [possible] ; le terrain, le lieu, le temps, les mieux ménagés ; le plus d'effet produit par les voies les plus simples ; le plus de puissance, le plus de connaissance, le plus de bonheur et de bonté dans les créatures que l'univers en pouvait admettre. (G.W. Leibniz, 1996 : 225).

L'homosexualité est ici présentée comme une variation naturelle essentielle à la diversité humaine. En s'appuyant sur la métaphysique de Leibniz, ce passage soutient que l'homosexualité n'est pas une anomalie, mais une contribution directe à la perfection du monde. Dans ce système, le meilleur des mondes possibles se définit par une richesse maximale d'effets issue d'une grande variété d'expressions. Ainsi, l'homosexualité devient une pièce nécessaire à l'harmonie universelle, car elle rejette la monotonie au profit d'une complexité qui embellit et singularise l'expérience humaine. Leibniz soutient qu'« il n'y a pas

d'harmonie sans variété, et [...] il n'y a pas de variété sans discordance apparente » (G.W. Leibniz, 1990 : 16). La véritable harmonie n'est pas une uniformité plate, mais une unité complexe résultant de la réunion d'éléments variés, souvent contradictoires ou opposés : le cas du mariage hétérosexuel opposé au mariage homosexuel.

En multipliant les formes d'affections, de relations et de structures sociales, la diversité sexuelle augmente la variété et la plénitude du réel. Elle contribue ainsi à la richesse maximale de l'univers, tout en découlant de lois de la nature aussi simples que possible. Cette diversité enrichit la perfection de l'ensemble, rendant le monde plus varié qu'une uniformité stricte. Par conséquent, un monde incluant cette diversité est plus plein, plus complexe et, selon la perspective leibnizienne, plus parfait qu'un monde homogène car il faut savoir que « la perfection n'est autre chose que la quantité de l'essence, ou que la richesse de la réalité, et que par conséquent, Dieu, qui fait tout de la manière la plus parfaite, a voulu donner la plus grande, la plus variée, la plus riche, et la plus composée forme à l'univers » (G.W. Leibniz, 1990 : 180).

La pluralité des amours et des modes de vie constitue une véritable richesse. Porter atteinte à l'une de ces formes revient à altérer le reflet de la grandeur divine. Leibniz explique que tout ce qui existe n'est pas forcément bon isolément, mais est nécessaire à l'équilibre du tout. Puisque l'homosexualité existe, elle fait partie intégrante de la structure de l'univers et est compatible avec l'ensemble des faits biologiques et sociaux. Elle s'inscrit dans un système global où tout est connecté, et un monde sans elle serait différent, possiblement moins riche ou complexe. Même en adoptant la perspective historique de Leibniz, où elle aurait pu être considérée comme une ombre, celle-ci reste nécessaire à la beauté et à l'équilibre du tableau d'ensemble. Rien n'est inutile ou laid dans le meilleur des mondes possibles. Leibniz écrit en substance : « Les péchés mêmes ne sont des maux que pour ceux qui pèchent, et absolument parlant ils augmentent la perfection des choses, comme les ombres sont bonnes dans un tableau pour rehausser les jours » (G.W. Leibniz, 1990 : 233-234).

Et, La lutte contre les préjugés et l'acceptation de chacun, y compris toutes les orientations sexuelles, enrichissent l'humanité en développant l'empathie et le courage. La véritable beauté de l'univers ne réside pas dans l'uniformité, mais dans sa grande diversité. À en croire Leibniz, « la variété, richesse ou abondance y a lieu [dans l'univers] à l'égard des fins ou effets » (G.W. Leibniz, 2025 : 160). En suivant la pensée de Leibniz, plus le monde est varié, complexe et inclusif, plus il est accompli. Chaque différence est une richesse qui contribue à

une harmonie supérieure. L'acceptation de l'altérité permet d'atteindre cette plénitude, où chaque expérience de vie rend le monde plus digne d'être vécu.

Conclusion

À la lumière de cette analyse, Bien que la majorité des religions désapprouve l'homosexualité, elles ne condamnent pas systématiquement les personnes homosexuelles, témoignant d'une certaine humilité et d'une position nuancée face à la parole de Dieu dans ce monde en évolution. La prudence est de mise car seul Dieu peut juger et aussi parce que « la loi n'a pas été instituée pour le juste mais pour [...] les impudiques, les homosexuels, les trafiquants d'hommes, les menteurs, les parjures, et pour tout ce qui s'oppose à la saine doctrine » (L. Segond, 1910 : 1205).

L'origine de l'homosexualité, n'est nulle part ailleurs qu'en l'homme lui-même. Rousseau a vu juste quand il disait : « Homme ne cherche plus l'auteur du mal, cet auteur c'est toi-même. Il n'existe pas d'autre mal que celui que tu fais ou que tu souffres et l'un et l'autre te vient de toi » (J. J. Rousseau, 2009 : 77). Pour combattre l'homosexualité, il faut rééduquer la société, une mission que les religions devraient porter. Celles-ci doivent imposer les lois divines plutôt que de suivre les désirs humains. La philosophie de Leibniz, bien que centrée sur la métaphysique et non sur des questions morales spécifiques au XVII^e siècle, permet d'intégrer l'homosexualité dans sa théorie du meilleur des mondes possibles. Dans la monadologie leibnizienne, l'homosexualité n'est pas une erreur, mais une composante de la variété maximale qui rend notre monde parfait. Et, comme « tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles » (G. W. Leibniz, 1990 : 108-109), l'homosexualité participe à l'harmonie universelle, où chaque monade exprime la sagesse divine. Leibniz explique que Dieu permet le mal car il est une condition indispensable pour obtenir un univers globalement meilleur, affirmant que « Dieu n'aurait pas permis le péché, s'il n'avait jugé [...] qu'il en saurait tirer un bien incomparablement plus grand » (G.W. Leibniz, 1990 : 110). L'homosexualité s'intègre dans ce tout.

La théodicée leibnizienne ne juge pas les actes individuels, mais montre comment chaque variation humaine est nécessaire à l'équilibre global. Par conséquent, l'homosexualité est incluse dans le « meilleur des mondes possibles », non pas en fonction d'une morale historique, mais parce que son existence contribue à la perfection globale et au bien général de la création. Dès lors, l'homosexualité est, dans la perspective métaphysique de Leibniz, une variation nécessaire à la richesse et à l'harmonie du meilleur des mondes possibles. Mais, nous estimons que pour préserver les valeurs et le sens de la vie, cette pratique ne doit pas être

considérée comme un modèle, mais comme un crime contre l'humanité, car elle entrave la pérennité et l'accomplissement humain. Il est nécessaire de bannir cette pratique de nos mœurs, car l'accepter universellement risquerait de marquer la fin de l'humanité.

Références bibliographiques

AL-AJIMI Mohamed, 2017, *Homosexualité & Transidentité en Islam : Étude systématique et systématique des Textes arabo-islamiques*, Marseille, CALEM, 64 p.

Augustin Saint, 1961, *377 Contre Fauste le Manichéen*, Paris, IEA, 670 p.

BETHMONT Rémy, 2017, *Homosexualité et traditions monothéistes, Vers la fin d'un antagonisme ?*, Genève, Labor et fides, 388 p.

DE BEAUVOIR Simone, 1949, *Le deuxième sexe*, Tome II : L'expérience vécue, Paris, Gallimard (Collection Blanche/NRF), 528 p.

FOUCAULT Michel, 1976, *Histoire de la sexualité*, Tome I : La volonté de savoir, Paris, Gallimard, 211 p.

FOUCAULT Michel, 1984, *Histoire de la sexualité*, Tome II : L'Usage des plaisirs, Paris, Gallimard, 288 p.

GERHARDT Carl Immanuel, 1996, *Les œuvres de Leibniz*, Tome VII, Hildesheim, Olms, 608 p.

KANT Emmanuel, 2011, *Métaphysique des mœurs*, Traduction Alexis Philonenko, collection « Bibliothèque des Textes Philosophiques Poche », Paris, Vrin, 420 p.

KROG Antjie, 2004, *La Douleur des mots*, Traduit par Georges Marie Lory, Actes Sud, Arles, Collection Afriques, 403 p.

LEIBNIZ Gottfried Wilhelm, 1990, *Essai de théodicée sur la bonté de Dieu, la liberté de l'homme et l'origine du mal*, Introduction, chronologie et bibliographie par Jacques BRUNSCHWIG, Paris, Garnier-Flammarion, 510 p.

LEIBNIZ Gottfried Wilhelm, 1996, *Principes de la Nature et de la Grâce*, Monadologie et autres textes, Paris, GF Flammarion, 322 p.

LEIBNIZ Gottfried Wilhelm, 2001, *Principes de la nature et de la grâce fondés en raison*, Paris, PUF, (coll. « Épiméthée », éd. André Robinet), 160 p.

LEIBNIZ Gottfried Wilhelm, 2024, *La monadologie*, Paris, Hachette, 50 p.



LEIBNIZ Gottfried Wilhelm, 2025, *Discours de métaphysique*, Correspondance avec Arnauld, Paris, Vrin, 428 p.

NIETZSCHE Friedrich, 1991, *Par-delà le Bien et le Mal*, Traducteur Henri Albert, Paris, Folio, 314 p.

NIETZSCHE Friedrich, 2019, *La Généalogie de la Morale, Zur Genealogie de moral*, Traduction Henri Albert, Paris, Idées/Gallimard, Collection "Idées", 260 p.

NIETZSCHE Friedrich, 2014, *Ainsi parlait Zarathoustra, Also sprach Zarathustra*, trad. Georges-Arthur Goldschmidt, Paris, Kimé, 410 p.

PROUST Marcel, 2022, *À la recherche du temps perdu*, vol. 4 (Sodome et Gomorrhe), Paris, Gallimard, Collection Folio Classique, 896 p.

RATZINGER Joseph, 1986, *Lettre aux évêques de l'Église catholique sur la pastorale à l'égard des personnes homosexuelles*, Paris, éditions Téqui, 16 p.

ROUSSEAU Jean Jacques, 2009, *Émile ou de l'éducation*, Paris, Bordas, coll. « Classiques Garnier », 668 p.

SARTRE Jean-Paul, *L'Être et le Néant*, Paris, Gallimard, 1943, 722 p.

SEGOND Louis, 1910, *La Sainte Bible*, Abidjan, ABU, 1274 p.

SPINOZA Baruch, 2016, *L'Éthique, Traduction et introduction de Rolland CAILLOIS*, Paris, Gallimard, 400 p.

ZAHED Ludovic-Mohamed, 2012, *Le Coran et la chair*, Paris, Max Milo, 192 p.